

56690 LANDEVANT

LE 25 juin 2024

Madame Nicole Rousseau-Souplet
Commissaire-Enquêtrice
Enquête Publique Modification
SPPL Landaul

Madame la Commissaire-Enquêtrice,

J'ai habité Larmor Landaul et depuis plus de 40 ans j'observe les oiseaux sur le haut de la Ria d'Etel : j'ai pu appréhender toute la fragilité de ces milieux.

Le tracé du sentier côtier dans ces zones naturelles où l'homme n'y était quasiment pas présent jusque là m'a interrogée et inquiétée, le dérangement étant un facteur très impactant pour les oiseaux et pour la loutre. Les 2 cadavres de loutre consécutifs aux travaux entrepris pour la SPPL confirment mes craintes. Ce sentier légitime, sensé permettre à tout un chacun de voir les paysages remarquables du haut de la Ria et les espèces qui y vivent, agit en sens inverse de son objectif, alors qu'un autre tracé en adéquation avec la fragilité et les particularités de ces milieux le permettrait . Pour Bretagne Vivante, j'ai participé aux réunions pour l'élaboration de la SPPL Local Mendon / Belz, avec le souci de préserver les secteurs sensibles en les contournant, mais aussi de faire passer le sentier sur une seule des rives de chaque petit bras de mer, pour permettre aux oiseaux dérangés par les randonneurs de se poser (si possible) sur l'autre rive. L'arrêt du projet de SPPL sur ces deux communes ne nous permet pas de savoir si cette recommandation sera retenue à l'avenir, ce qui augmente le niveau de risque de dérangement . Si l'on impacte les milieux d'habitat, de reproduction, d'alimentation, de reposoir des oiseaux, et que de plus on ne leur laisse pas la possibilité d'un "ailleurs", on condamne à terme ces espèces. Certaines zones outre celles décrites dans la déposition de Bretagne Vivante, comme le pré salé à la pointe sud du ruisseau de la Demi-Ville, reposoir important pour les limicoles et en particulier le courlis cendré et où niche le chevalier gambette seront directement et fortement impacté par la tracé actuel, leur distance de fuite étant bien supérieure à la proximité du tracé actuel avec le pré salé.

Je partage donc toutes les préconisations déposées par Bretagne Vivante le 22 juin dernier pour la modification du tracé de la SPPL de Landaul, les zones "fragiles" à éviter étant identifiées.

Cordialement.

Envoyé depuis l'application Mail Orange